

Quelques idées (reçues) sur les e-books

“ L’e-book : Une copie du papier ? ”

FAUX. Les livres électroniques utilisent tous les avantages de l’électronique : enregistrements, exports, annotations, recherche dans le texte, recherche sur un large corpus, création de paniers.

Ils sont lisibles par des usagers simultanés et distants.

La Ceb fait une veille sur les fonctionnalités des plateformes.

“ Pourquoi en acheter? Personne n’en a ”

FAUX. Nombre de bibliothèques publiques possèdent des livres électroniques (souvent des encyclopédies). Les BU possèdent aussi des livres électroniques depuis longtemps (Techniques de l’Ingénieur, eVidal, Encyclopedia Universalis). Certaines ont acheté des contenus chez des plateformes, Numilog en particulier. L’UNR de Bretagne, suite à une très intéressante réflexion, a acheté des e-books pour tous les étudiants de leur région. Le JISC a acheté 36 manuels pour tous les étudiants britanniques en 2008.

<http://www.jisce-booksproject.org/>

Les universités nord-américaines, notamment québécoises, se sont lancées dans de vastes campagnes d’achats massifs (voir achats du consortium québécois :

<http://erpac.crepuq.qc.ca/abonnements.html>)

La Ceb se propose de guider les décideurs dans leurs acquisitions.

“ Un gadget inutile. Un contenu accessoire ”

FAUX. Il y a un véritable public pour les e-books. Les étudiants des premiers cycles auraient un large avantage à consulter sans

Le 9 avril 2009 - Cellule e-Book

restriction d’exemplaires des manuels, des “textbooks”. Le public est donc, quantitativement, plus large que le public desservi actuellement par les revues ou les bases de données électroniques.

Le public empêché, le public distant – qui a vocation à se développer avec le développement de la formation tout au long de la vie – y trouvent également avantage.

La Ceb milite auprès des éditeurs pour construire une offre adaptée et desservant tous les publics.

“ Il y a une absence de contenu ”

FAUX. L’offre est pléthorique mais elle est encore très anglo-saxonne et ciblant un public de niveau Master et de Recherche. Couperin a négocié 22 offres pour 2009 (ou prenant fin en 2009).

Il faut distinguer les offres des :

- agrégateurs. Numilog, Netlibrary, Dawsonera, Mylibrary, Safari, Knovel, E-book Library. Ils diffusent des livres de plusieurs éditeurs.

- éditeurs. Elsevier, Lippincott, Wiley-Blackwell, Springer, Informa (Taylor & Francis), CRC Press, le Robert, Oxford University Press, par exemple proposent leurs e-books sur leurs propres plateformes.

Il faut bien comparer les livres électroniques hébergés sur les plateformes d’agrégateur ou d’éditeur, qui ne sont pas les mêmes nécessairement.

La Ceb fait de la veille sur les plates-formes et les contenus.

“ Les modèles économiques sont confus ”

CERTES mais ils ont tendance à s’harmoniser. Les agrégateurs multidisciplinaires proposent généralement l’acquisition pérenne, au titre à titre, plus rarement sous forme de collection. Les agrégateurs disciplinaires proposent

l'abonnement, alors que les éditeurs proposent plus volontiers le choix entre achat et abonnement (variable aussi selon la nature du livre achetée).

Le modèle tarifaire est là encore un peu complexe mais tend à se simplifier

Le prix est encore basé sur le modèle du prix du livre papier, remisés ou augmentés selon les modèles (-25% à + 55%). D'autres paramètres peuvent le moduler : nombre de FTE, accès simultanés, nombre de postes de consultation (bibliothèque publiques essentiellement), frais de plateformes ou de mise en ligne, frais de maintenance (récurrents ou ponctuels).

La Ceb surveille les modèles économiques via son comparateur et propose une simplification des modèles auprès des éditeurs.

Voir le comparateur :

http://www.couperin.org/article.php3?id_article=487

“ La lecture est limitée ”

CELA DEPEND. En effet, les modalités d'accès sont variables. Les agrégateurs ont tendance à restreindre les accès : accès simultanés limités, système d'emprunt virtuel, chronodégradabilité du document, système de crédit-temps, visualisation morcelée ; inversement, les consultations sont illimitées chez les plateformes d'éditeurs. Les DRM (digital rights managements) et les MTP (mesures techniques de protection) mis en place obéissent à cette logique : les agrégateurs verrouillent techniquement les possibilités de téléchargement, d'impression et reproduction gênant la lecture en les interdisant ou en les limitant à un pourcentage par exemple de l'ouvrage. Les plateformes d'éditeurs, là encore, se montrent plus souples en appliquant les règles prévalant pour leurs revues

La Ceb prescrit aux éditeurs des DRM/MTP grands comptes et une souplesse de lecture et de copie adaptée aux publics académiques.

“ C'est impossible à signaler et à conserver ”

FAUX. Les outils se mettent en place depuis peu.

- L'ABES charge des notices des collections

d'e-books dans le SUDOC (Springer déjà), à l'instar des revues. Les éditeurs et agrégateurs proposent de plus en plus de livrer les notices MARC, gratuitement ou à faible coût.

La Ceb reste attentive à la livraison de notices Marc et collabore avec l'ABES dans cette direction.

- La conservation des ouvrages achetés au titre d'un abonnement n'est pas du tout garantie. L'achat pérenne offre plus de garanties, cependant, que deviennent les livres électroniques si l'éditeur vient à disparaître ? Certains grands éditeurs ont déposé sur Portico.

L'archivage pérenne des e-books est un axe de réflexion de la Ceb, tant au niveau technique que contractuel.

“ Les usages sont difficiles à évaluer ”

CERTES. Toutes les plateformes ne sont pas conformes au statistiques conformes au standard COUNTER . Mais les usages ne sont pas plus complexes à étudier que les usages des revues.

Les études qualitatives manquent également.

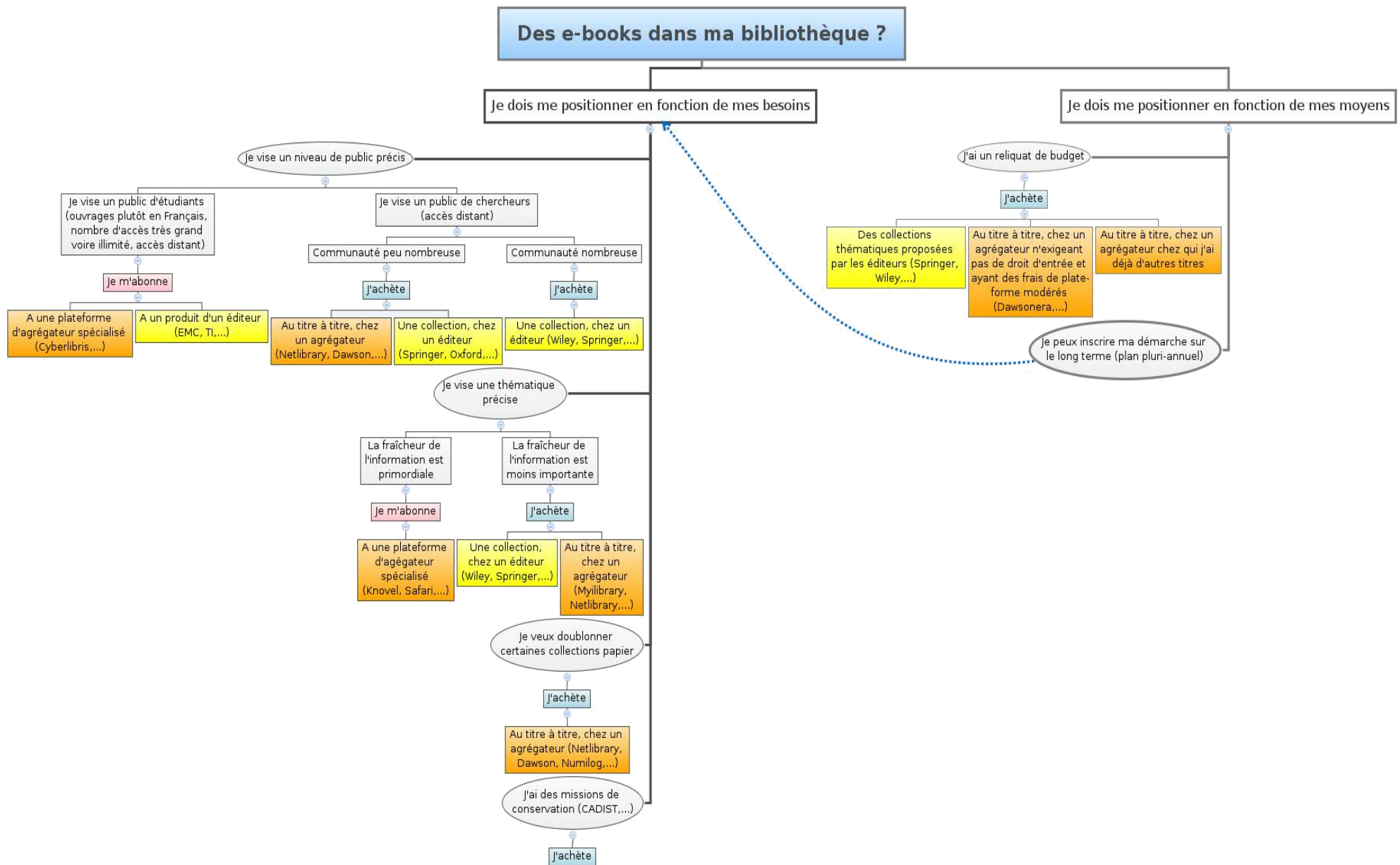
La Ceb fait de la veille sur la littérature et va soutenir des études qualitatives (mémoires, stages).

“ Les e-books, c'est cher ”

CELA DEPEND. A l'achat, tous frais compris, les e-books sont globalement plus chers que leur équivalent imprimé ; mais il faut tenir compte dans ces prix de l'accès démultiplié, des économies de maintenance et de stockage. Autre raison de ces prix relativement élevés ; la crainte des éditeurs de voir leur chiffre d'affaire s'effondrer si les achats institutionnels d'e-books se substituent aux achats papier des individuels. Les éditeurs avancent cependant un argument partiellement vrai : la numérisation coûterait cher. Certes, les investissements de départ peuvent être élevés mais ils sont vite amortis ...

La Ceb est très vigilante sur ce point et milite auprès des éditeurs, via les négociateurs, pour obtenir le prix le plus juste.

“ C’est difficile de se décider...”



La Ceb est à votre disposition pour toute question sur l'intégration d'e-books dans votre offre documentaire.